2007-03289/

Communiqués archivés de BAnQ

Copie de documents et respect du droit d'auteur : une mise au point de la Bibliothèque nationale du Québec

Montréal, le 19 août 2005 - Au regard de quelques questions soulevées publiquement cette semaine, la Bibliothèque nationale du Québec tient à rappeler que les services qu'elle offre à ses usagers ne peuvent en aucun cas être assimilés à du « piratage » de films ou d'enregistrements sonores contre lequel plusieurs groupes s'élèvent actuellement avec raison.

Comme toutes les grandes bibliothèques du monde, la Grande Bibliothèque de la BNQ offre de vastes collections de disques et de films qui peuvent être écoutés et visionnés sur place ou empruntés par les abonnés. Ces documents filmiques ou sonores sont évidemment des exemplaires licites et la diffusion qu'en fait la Grande Bibliothèque est entièrement conforme aux lois, aux licences et aux permis que la BNQ a acquis.

Le respect du droit d'auteur est une politique fondamentale de la BNQ. C'est pourquoi ses usagers et abonnés sont assujettis à un Code de responsabilités et un cadre d'utilisation de l'Internet qui prévoit des sanctions advenant des abus. Analogues aux règles qui gouvernent depuis longtemps la photocopie des œuvres sur papier, ces règles font l'objet d'une vigilance constante.

En accord avec ces principes, la BNQ veille à éviter tout usage inadéquat des documents proposés au public, notamment toute copie multiple, et donc tout piratage qui viendrait perturber le marché du disque et du film. La copie sur portable personnel ou à usage personnel est certes possible mais elle ne diffère en rien de celle que tout citoyen peut effectuer chez lui à ses propres fins admises par la loi.

L'évolution technologique, on le sait, exige une attention constante. Toute indication d'abus donnera lieu à un renforcement des contrôles déjà en place. La BNQ entend par ailleurs rester en lien avec les milieux concernés et développer ainsi une concertation suivie sur les meilleures mesures de prévention.

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007